Zeitschrift: Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles

Herausgeber: Société Vaudoise des Sciences Naturelles

**Band:** 54 (1921-1922)

**Heft:** 207

**Artikel:** Les tulipes ériostémones valaisannes

Autor: Wilczek, E.

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-270936

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 26.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# Les Tulipes ériostémones valaisannes

PAR

### E. WILCZEK

## Séance du 7 décembre 1921.

Les tulipes ériostémones sont représentées en Suisse par deux espèces : le *T. silvestris L.* et le *T. australis Link*. Le premier est répandu en Suisse, l'autre n'existe qu'en Valais.

Le T. silvestris est connu en Suisse comme plante *non* cultivée depuis l'époque de Haller <sup>1</sup> qui, répudiant la nomenclature binaire, le cite sous les noms anciens de Tulipa minor, lutea C. B. (C. Bauhin), Tulipa flore subnutante, foliis lanceolatis L., p. 438 (il s'agit du Species Plantarum, 2<sup>e</sup> édition, 1762), etc.

Haller indique comme station les vergers des environs de Berne et notamment « im alten Berg ». Toutefois il doute de l'indigénat de cette plante, ce qui ressort de sa charmante réflexion : « cum tamen Linnaeus inter indigenas numeret, non visum est patriae hunc ornamentum negare. »

Les premières éditions de Linné ne mentionnent pas le T. silvestris en Suisse. Il y est indiqué pour la première fois dans le « Systema plantarum, » Ed. novissima, curante Reichard, II p. 50, paru en 1779. Or, la flore de Haller est de 1768. Haller a dû correspondre au sujet de cette plante avec Linné.

En 1802, Suter <sup>2</sup> reproduit le texte de Haller, « im alten Berg ». Le premier renseignement nouveau se trouve chez Murith <sup>3</sup>, 1810, qui indique la plante au Simplon. C'est la première mention de notre tulipe en Valais.

Clairville 4, 1811, ne connaît pas de nouvelles localités. Dès, Gaudin 5, 1828, le nombre des localités connues augmente; « Planta

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Haller, Hist. Stirp. Helv. II. No 1236.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Suter, Flora helvetica, I, p. 197.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Murith, Guide du botaniste qui voyage en Valais, p. 103.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> CLAIRVILLE, Manuel d'herborisation en Suisse et en Valais.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Gaudin, Flora helvetica, II, 508.

apud nos vix vere spontanea sese tamen locis cultis facile propagat ut in Helvetia occidentali hic inde occurat.»

Moritzi<sup>2</sup>, 1832, doute, lui aussi, de l'indigénat.

Hegetschweiler <sup>2</sup>, 1840, ajoute la station d'Altorf, où le Tulipa croît en société de l'exotique Scilla italica;

Rion<sup>3</sup>, 1872, ajoute à la localité valaisanne de Murith celles de Sion, Lötschen et Natersberg.

M. H. Jaccard 4 a bien voulu annoter, il y a quatre ans, l'exemplaire de son catalogue qui appartient au Musée botanique et ajouter aux localités citées, celles de Vétroz, Savièze, Montellier, Sion, Ayent, Saint-Léonard-Sierre et Gondo.

M. Denis Coquoz, à Salvan, enfin, a découvert dernièrement le T. silvestris à Ravoire, près de Salvan, et a bien voulu me communiquer ses échantillons.

Il ressort des lignes ci-dessus que le Tulipa silvestris, plante originaire du midi de l'Europe s'est répandue en Valais comme dans le reste de la Suisse, dès la deuxième moitié du dix-huitième siècle.

L'histoire en Suisse du *Tulipa australis* commence en 1898. Cette année, M. le D<sup>r</sup> M. Rikli <sup>5</sup> fit circuler parmi les membres de la section botanique de la S. H. S. N. réunie à Berne, des échantillons authentiques du Tulipa australis récoltés aux environs de Brigue. Ces échantillons sont conservés dans l'herbier de l'Ecole polytechnique fédérale. Ils sont étiquetés : *Tulipa Celsiana D. C.*— Ob Naters. Leg. Förster Barberini. D'autres échantillons de la même provenance ont été envoyés à M. le prof. Schröter à Zurich par feu le prof. Mengis, à Brigue.

M. Rikli a le mérite incontestable d'avoir le premier reconnu dans la plante du Naterserberg une espèce nouvelle pour la Suisse et de l'avoir identifiée avec le T. australis Link (= T. Celsiana D.C.)

Notre défunt ami, le prof. F. O. Wolf <sup>6</sup>, de Sion, a contesté la priorité de la découverte de MM. Barberini et Mengis.

Il fait savoir que cette Tulipe a été découverte une quinzaine d'années auparavant par le Chanoine Ruppen dans les prairies de Törbel. Après l'y avoir récolté lui-même, Wolf croit la retrouver à

MORITZI, Die Pflanzen der Schweiz, p. 184. HEGETSCHWEILER, Flora der Schweiz, p. 313.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Rion, Guide du botaniste en Valais, publié par Ritz et Wolf, p. 204.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> H. JACCARD, Catalogue de la Flore valaisanne, p. 346, 1895.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> RICKLI, in Verh. S. N. G., Berne 1898, p. 69.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Bull. Soc. Murithienne, fasc. XXVII et XXVIII, p. 218. 1898 et 1899.

Savièse, à Ayent ou elle foisonne dans les jardins potagers (Krautgarten), dont le terrain très riche provoque l'apparition de pieds bi-triflores, etc. Il termine son article en disant textuellement : « Ich glaube dass von den gelbblühenden Tulpen im Wallis nur Tulipa Celsiana DC. vorkommt. Die ächte Tulipa silvestris habe ich im Wallis nie gesehen. »

Cette affirmation a passé dans les flores les plus récentes et particulièrement dans les diverses éditions de la Flore suisse de Schinz et Keller. La troisième édition (allemande) par exemple, de cet ouvrage mentionne, p. 118, le Tulipa australis dans une série de stations en Valais, mais met en doute l'existence du Tulipa silvestris dans ce canton. En d'autres termes, les indications du catalogue de Rion ainsi que celles plus récentes du catalogue de H. Jaccard sont mises en doute, ces indications étant entachées d'erreur provenant de la confusion des deux espèces qui nous occupent.

Ayant moi-même récolté le *Tulipa australis* dans les prairies subalpines de Törbel au mois de juin 1920, puis fin mai 1921 et, ayant cru constater quelques différences entre la plante du midi et la nôtre, j'ai prié les directeurs et conservateurs des Herbiers Boissier-Barbey (M.Beauverd), de l'Ecole polytechnique fédérale (M. Rikli) et de l'Université de Zurich (M. Schinz), de bien vouloir me communiquer leurs Tulipa australis ainsi que leurs matériaux valaisans de Tulipa silvestris. Je suis en outre redevable de nombreux renseignements bibliographiques à MM. Briquet et Cavillier, du Conservatoire de botanique de Genève. Je remercie ces messieurs de l'empressement qu'ils ont mis à me documenter.

L'Herbier Boissier-Barbey renferme de très beaux matériaux de Tulipa australis des Alpes françaises et particulièrement de Savoie.

Celui du Musée botanique de l'Ecole polytechnique fédérale, les originaux du Tulipa de Natersberg, récoltés par Barberini et Mengis et déterminés par M. Rikli.

Celui de l'Université de Zurich, les matériaux valaisans du T. silvestris les plus importants que j'aie vus et notamment tous ceux récoltés par F. O. Wolf.

L'Herbier de Lausanne enfin, renferme de nombreux Tulipa australis et particulièrement les matériaux récoltés aux Alpes maritimes par M<sup>r</sup> A. St. Yves.

Voici le résultat de la confrontation de ces divers matériaux : Le *Tulipa australis n'est constaté pour le moment qu'à Törbel et au-dessus de Naters*. Les tulipes de Salvan, Vétroz, Savièze, Dronaz, Montellier, Lötschental (Kippel), Ayent, Venthône, Grimisuat et Gondo, de même que les tulipes bi-triflores d'Ayent, toutes récoltées par F.O. Wolf, appartiennent sans exception au Tulipa silvestris L. Feu notre ami Wolf les avait correctement étiquetées T. silvestris ; il a eu tort de se déjuger et de déclarer que toutes les tulipes valaisannes jaunes sont du Tulipa australis. Il est absolument certain que le Tulipa silvestris L, mentionné au Simplon (Gondo) par Murith, croît bien en Valais où il s'est répandu dès le dix-huitième siècle.

Reste à savoir ce qu'est exactement le Tulipa australis valaisan. On a distingué au sein du polymorphe *Tulipa australis* Link un certain nombre de formes.

Jordan et Fourreau <sup>1</sup> ont décrit un *Tulipas alpestris* qu'ils distinguent spécifiquement du T. australis. Le résumé de leur diagnose dit : « A Tulipa Celsiana, Galliae australis incola, differt praesertim perigonio basi contractiore, laciniis omnibus basi ciliatis, exterioribus superne minus angustatis, antheris fuscis nec luteis, ovario superne fusco nec viridi, cauleque folia haud superante. »

Habitat in herbidis Alpium Delphinatus : Mont Genèvre prope Briançon.

La valeur systématique de ce Tulipa alpestris a été différemment appréciée.

Baker<sup>2</sup> en dit : « Differe dicitur » (de T. australis) et reproduit le résumé de la diagnose de Jordan et Fourreau.

Levier 3 le croit, quoique voisin de T. australis, bonne espèce et le place dans un sous-groupe « Phylla omnia basi ciliata » du groupe « Luteae » des Eriostemones. Il croît dans les montagnes de la Haute-Savoie ; Levier mentionne la localité de Cléry où il a été récolté par E. Perrier.

Rouy<sup>4</sup> en fait une race du T. australis, la race croissant aux Pyrénées et dans les Alpes, dans les « Taillis herbeux et prairies des hautes montagnes ».

Alors que le type pousse sur les « Rochers, pelouses sèches, champs incultes », Rouy, le premier, fait ressortir la différence des stations des deux plantes en question.

Ascherson und Gräbener <sup>5</sup> le citent comme T. australis — B. alpestris. Ils le mentionnent à la lisière des bois du Devès de Rabou près de Gap (Neyra) et en Savoie.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Jordan et Fourreau, Breviarium plantarum nov., fsc. II, 120 (1868).

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Baker, Journal Linn. Soc. XIV, 293 (1875).

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Levier, Tulipes d'Europe, Bull. Soc. Sc. Nat. Neuchâtel, T. XIV, 293 (1884).

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Rouy, Flore de France, T. XII, 400 (1910).

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Ascherson u. Gräbener, Synopsis. Vol. III, 215 (1905-1907).

Perrier et Songeon<sup>1</sup> enfin, identifient les deux plantes. « T. Celsiana DC. in Red. = T. alpestris Jord. et Fourr ».

...« Divisions intérieures du périanthe barbues à la base, un peu plus larges que les extérieures, celles-ci tantôt glabres et tantôt barbues à la base, avec tous les intermédiaires entre ces deux états.

Tuniques du bulbe glabres, parfois plus ou moins poilues sur leur face interne. »

Ils citent comme stations les prairies élevées des massifs calcaires entre 1500 et 1800 m. d'altitude, et comme localités Nivolet, Galopaz, Orizan, etc.

La présence de cils sur les divisions extérieures du périanthe étant considérée comme un des principaux caractères du T. alpestris, je l'ai soigneusement vérifié sur d'abondants matériaux des Alpes maritimes, du Dauphiné, de Savoie et sur la plante valaisanne. Même les échantillons provenant des stations classiques du Mont Genèvre (Magnier, Flora selecta, 3602), de Rabou près de Gap (Neyra) ont les divisions extérieures du périanthe peu ou non ciliées. Il en est de même des Tulipes savoyardes et notamment de la plante publiée sous le nom de T. alpestris par Perrier et Songeon en 1858, provenant du Mont Orizan. L'observation subséquente de Perrier et Songeon est donc parfaitement exacte, j'irai même jusqu'à dire que les divisions extérieures du périanthe sont glabres le plus souvent.

Par contre je ne suis pas d'avis qu'il faille sans autre réunir le T. alpestris au T. australis. Abstraction faite du caractère tiré des cils et de celui de la longueur de la hampe florale qui ne doit que faiblement dépasser la longueur des feuilles selon la description de Jordan et Fourreau, la diagnose de ces auteurs correspond très bien aux caractères de la plante de Törbel. J'ai noté sur le vif: Périanthe contracté à la base, ses divisions extérieures fortement colorées en rouge-brun, non ou très faiblement ciliées à la base, les intérieures du double plus larges, un peu plus courtes, ornées d'une bande dorsale étroite nettement colorée en rouge-brun, ciliées à la base; anthères violacées, à pollen jaune; ovaire violacé au sommet, à stigmates purpurescents. Bulbe allongé, à tuniques extérieures subfibreuses. (Tel n'est pas le cas du bulbe de T. australis.) Je me suis assuré que la longueur de la hampe par rapport aux feuilles varie avec l'âge. Au début de l'anthèse, elle dépasse quelque peu

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Perrier de la Bathie et Songeon, Notes sur quelques plantes nouvelles etc. Bull. Herb. Boissier, T. II, 432 (1894).

les feuilles, plus tard elle s'allonge progressivement. Il s'agit indubitablement d'une plante praticole subalpine (Jord. et Fourr. disent : Hab. in herbidis), qu'il convient de distinguer du méridional, planitiaire et souvent arvicole T. australis. Les échantillons subalpins des Alpes maritimes, de Gap, de Briançon, de Savoie, correspondent exactement à la plante de Törbel. Il convient de la nommer T. australis Link, race alpestris Rouy l. c., emend. Wilczek, l'amendement consistant à remplacer dans la diagnose de Jord. et Fourr. les mots (laciniis exterioribus) basi ad margines ciliatis par basi ciliatis vel glabris.

## Rectification.

Dans le Bulletin de la Société vaudoise des Sciences naturelles 54, N° 201 page 131 j'ai décrit «Quelques fourmis des environs de Quito (Ecuador)» que m'avait envoyées M¹¹¹ Eléonore Naumann, sans indications plus précises. Il me semblait bien qu'une partie de l'envoi devait provenir de régions plus chaudes que Quito, surtout les *Eciton*, les *Cephalotes* et les *Atta*; mais je croyais que ces régions étaient encore plus ou moins voisines.

Or M<sup>11e</sup> N. vient de m'écrire, en s'excusant de ne pas me l'avoir expliqué à temps, qu'une bonne partie des fourmis que j'ai décrites proviennent de la forêt vierge aux environs de Rio Bamba, entre la côte et Quito, donc beaucoup plus bas que Quito. C'est M. Feyer qui les a récoltées pour elle. J'ai prié M<sup>11e</sup> N. de me récolter encore quelques fourmis provenant exclusivement des environs de Quito, afin que je puisse mieux démêler celles de sa première récolte de celles de M. Feyer.

Dr A. FOREL.